

**Office 2007**  
 Travaillez en ligne, stockez en ligne,  
 partagez en ligne.



Microsoft Office  
 Des outils pour la vraie vie.  
 Regardez la démo

Le mardi 11 août 2009

Saint-Jérôme 23°C DEMAIN 26°C / 16°C

Accueil > Nouvelles > Environnement

Accédez à la page Réseau Hebdomas

RSS Toutes les publications

NOUVELLES

- Actualités
- Judiciaire
- Faits divers
- Argent
- Politique
- Environnement



ARTS ET SPECTACLES

- Nouvelles

SPORTS

- Actualités sportives

OPINIONS

- Commentaire
- Lecteurs
- Le blogue du député Gilles Robert

LA ROUTE DES VACANCES

- Reportages

ENQUÊTE HEBDOMAS QUÉBEC

- Résultats de l'enquête
- Au sujet de l'enquête

CHRONIQUES

- 10 questions
- Chasse et pêche avec Paul Lepage
- Nécrologie

ÉLECTIONS-ARCHIVES

- Élections Québec 2008
- Élection fédérale 2008

PETITES ANNONCES

- Vitevite.ca
- Maison et Immobilier
- Offres d'emplois

LE JOURNAL

- Direction
- Rédaction
- Publicité
- Distribution

COMMENTAIRES

- Communiquez avec nous

SONDAGE



**Deux-Montagnes bannit les sacs de plastique**

D'autres villes suivront-elles le mouvement?

HENRI PRÉVOST

Environnement - Publié le 23 juillet 2009 à 00:00



Des millions de sacs de plastique à usage unique se retrouvent à l'enfouissement. Les initiatives se multiplient pour en réduire l'utilisation

Deux-Montagnes est devenue, le 1er juillet, la première Ville des Laurentides à interdire l'utilisation de sacs de plastique à usage unique sur son territoire.

Adopté le printemps dernier, le règlement avait fait l'objet de consultations auprès des commerçants qui, après hésitations, ont fini par s'y rallier. «Nous avons présenté ça comme un projet de communauté», explique la porte-parole de Deux-Montagnes, Julie Lachapelle.

Pour soutenir sa démarche, la Ville a mené une campagne d'information et a distribué gratuitement des sacs réutilisables commandités par des commerces et des groupes communautaires.

Même si elle affirme ne pas vouloir jouer à la police à l'égard des commerces délinquants, ceux-ci s'exposeront tout de même à des amendes pouvant atteindre 5000 \$ dans le cas de récidive.

**Différent à Saint-Jérôme**

Mentionnons qu'on ne trouve qu'une quarantaine de commerces sur le territoire de Deux-Montagnes. Une réalité bien différente de celle de Saint-Jérôme qui n'exclut néanmoins pas l'idée de légiférer sur les sacs de plastique.

«C'est dans nos plans», confirme le conseiller municipal responsable de l'environnement, Martin Pigeon. Celui-ci admet cependant que le défi est beaucoup plus grand pour une capitale régionale où les commerces sont très nombreux et où des gens de l'extérieur viennent

magasiner sans nécessairement apporter leurs sacs réutilisables.

Dans ce contexte, Saint-Jérôme préférerait de beaucoup que le gouvernement adopte des mesures qui s'appliqueraient à l'ensemble du Québec.

**Conseil de l'environnement**

Au Conseil régional de l'environnement, la directrice Anne Léger se réjouit bien sûr de l'initiative de Deux-Montagnes et souhaite que d'autres Villes emboîtent le pas. «Mais il faut que les élus soient rendus là», constate-t-elle, rappelant qu'un tel règlement doit être précédé d'une vaste sensibilisation. «Toute la communauté doit être d'accord». Selon Anne Léger, les commerçants eux-mêmes ne demandent pas mieux. «Ça leur coûte une fortune en sacs!»

ENVIRONNEMENT

- 2009-08-09**  
• Piedmont s'engage à améliorer la qualité de l'eau
- 2009-07-17**  
• Plastique 50 % recyclé pour les bouteilles d'eau Naya
- 2009-07-01**  
• Conseil régional de l'environnement: en route pour une 15e année
- 2009-06-17**  
• IGA investit 70 000 \$ dans des projets environnementaux
- 2009-06-10**  
• Émission sur l'élimination des sacs de plastique à TVBL
- 2009-06-07**  
• Saint-Colomban se préoccupe de la qualité de l'eau sur son territoire

Hebdomas Web Canoe Canoe411 Images

TRouver

ABONNEZ-VOUS

Recevez les nouvelles de votre journal dans votre boîte de réception!

VOTRE JOURNAL VIRTUEL

Visionnez votre journal avec le papier virtuel. [cliquez ici](#)

CENTRE D'ACHATS VIRTUEL

Consultez toute la publicité de votre journal. [cliquez ici](#)

TAP\* de **2,25%**  
 Prêt hypothécaire fermé à taux fixe - 1 an  
**HSBC Premier**  
 ▶ Taux exclusifs ▶ Service de qualité supérieure  
**RENSEIGNEZ-VOUS**  
**HSBC PREMIER**  
 Votre banque, partout dans le monde  
 \* Taux offerts uniquement aux titulaires de l'ensemble HSBC Premier. Le taux annuel en pourcentage (TAP) a été établi en supposant que, outre les frais d'intérêts, le prêt consenti ne comporte aucuns frais.  
 Publié par la Banque HSBC Canada

CLASSÉES << >>

Placer une petite annonce